

RENTRÉE 2018/2019

SAINT JOSEPH DU PARCHAMP



6, RUE DU PARCHAMP
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Ecole et Collège

6, Rue du Parchamp
92100 Boulogne-Billancourt

Boulogne le 5 Juillet 2018

Vous avez inscrit ou réinscrit un ou plusieurs enfants à Saint Joseph du Parchamp.
Nous vous invitons à suivre les étapes suivantes afin de compléter le dossier.

1. Prendre connaissance des documents:

Informations économat (*à conserver dans vos archives*)

Notice d'information des assurances (*à conserver dans vos archives*)

2. **Renseigner et signer** les documents suivants :

Engagement 2018/2019

Inscription à la demi-pension

Calcul du premier versement

NOUVEAU

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS

Le paiement s'effectue maintenant exclusivement par prélèvements:

Complétez le formulaire **Mandat de prélèvement** et nous le retourner accompagné d'un RIB.

3. **Les documents sont à retourner dès le 5 Juillet et au plus tard le 25 août:**

Engagement année scolaire 2018/2019 (P 5)

Calcul de la scolarité (P 6)

Inscription à la demi-pension (P 8)

Le premier règlement

Mandat de prélèvement (disponible sur le site) + **RIB**

INFORMATIONS ECONOMAT 2018/2019

SCOLARITE

Les frais de scolarité s'élèvent à 1.550 € pour l'année.

Les familles rencontrant des difficultés financières sont invitées à solliciter un entretien avec le Chef d'établissement.

Le tarif comprend:

- Les frais de scolarité
- Les sorties organisées dans le temps scolaire
- Les frais forfaitaires (cotisations aux organismes de l'enseignement catholique, Infirmierie et l'assurance scolaire*)

*Vous pouvez opter pour une assurance différente sur présentation de votre attestation.

Sont exclus du tarif :

- Les voyages
- La demi-pension
- L'étude ou le périscolaire
- L'assurance répondant financier

Une aide aux familles nombreuses est accordée (calculée pour les enfants scolarisés à Saint Joseph).

- 5% sur les scolarités des 2 enfants
- 10% sur les scolarités des 3 enfants
- 20% sur les scolarités des 4 enfants

Si vous avez **3** enfants ou plus scolarisés dans les écoles catholiques de Boulogne-Billancourt

- 10% sur les scolarités

Attention : les remises ne sont pas cumulables avec d'autres remises.

Assurance répondant financier

Nous vous proposons une assurance optionnelle destinée à couvrir les accidents de la vie.

Une tarification différenciée est appliquée en fonction du nombre d'années couvertes.

Le risque couvert est décrit sur la notice de la Mutuelle Saint Christophe disponible sur le site internet.

DEMI- PENSION

La demi-pension est un **forfait** pour tous les repas de l'année.

Elle comprend la fourniture des repas, la surveillance des élèves pendant la durée du déjeuner et l'amortissement du matériel.

Les intolérances ou **allergies alimentaires** sont à signaler à l'infirmière en début d'année.

Les cas nécessitant l'apport d'un panier repas sont exclusivement soumis à la **signature préalable d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** validé par l'infirmière (**Formulaire disponible sur le site internet**)

Une participation aux frais fixes est alors demandée.

L'interruption de la demi-pension en fin d'année, ne donne pas lieu à remboursement.

Le tarif est progressif tenant compte des frais fixes.

Les jours de demi-pension figurent sur la carte de restauration et **ne sont pas substituables.**

Le changement de régime en cours d'année est possible sur demande à l'économat en début de trimestre.

Les externes et les demi-pensionnaires (pour les jours où ils ne sont pas inscrits à la demi-pension) peuvent déjeuner :

- Par l'achat préalable d'un repas via école directe.
- Les élèves faisant partie de **l'association sportive** peuvent déjeuner le mercredi. L'inscription se fait auprès des responsables de l'Association Sportive.

Cas particulier des demi-pensionnaires occasionnels:

Pour les repas occasionnels, le contrôle des sorties de la mi-journée **ne peut être garanti et engager la responsabilité de l'établissement.**

ETUDE DU SOIR

Des études sont organisées après les cours tous les jours, sauf le mercredi et le vendredi.

FACTURATION ET REGLEMENT

Nouvelles dispositions

Une seule facture est établie pour l'année en cours.

Le mode de paiement s'effectue par prélèvement.

- Un prélèvement annuel
- Ou 3 prélèvements trimestriels
- Ou 9 prélèvements mensuels

1/ remplir le mandat de prélèvement (Disponible sur le site internet)

2/ et joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB).

Le règlement par carte bancaire s'effectue à l'économat ou par école directe

Les frais de rejet de prélèvement sont facturés à compter du second incident de paiement

1/ Mandat de prélèvement

En application de la norme SEPA relative aux prélèvements bancaires européens, **Chaque famille doit renseigner le mandat de prélèvement (document disponible sur le site).**

2/ RIB

Attention :

La norme SEPA modifie également des numéros d'identification.

Merci de veiller à utiliser et nous transmettre un **RIB récent**

PROTECTION DES BIENS DE L'ETABLISSEMENT

Une facturation supplémentaire sera émise en cas de détérioration des biens mobiliers ou immobiliers de l'établissement ainsi que pour la perte ou la dégradation des livres prêtés.

Au collège, les livres de Français, de Mathématiques et d'Histoire-Géographie sont prêtés par l'établissement. En cas de perte, de nouveaux livres sont mis à disposition. Les manuels sont acquis avec un tarif négocié et gérés par une base de données. L'attribution est nominative et non substituable. Les livres perdus ne peuvent être remplacés par des livres du commerce et sont facturés 20€ par unité.

Aucun livre ne sera accepté après le 05 juillet 2019.

PROTECTION DES DONNÉES INFORMATIQUES RGPD

Les informations recueillies dans le cadre de l'inscription dans l'établissement font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'Académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du (des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe pour tous usages les photos et/ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" modifiée et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles -RGPD, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire à : contactRGPD@sjparchamp.org

ENGAGEMENT 2018/2019

SCOLARITE (tarif annuel)

Tarif	1.550 €
-------	---------

Remises familles nombreuses de l'établissement:

- Famille de deux enfants : 5% sur les scolarités
- Famille de trois enfants : 10% sur les scolarités
- Famille de quatre enfants : 20% sur les scolarités

DEMI-PENSION (tarif annuel)

4 repas/semaine	3 repas/semaine	2 repas/semaine	1 repas/semaine	Rationnaires soumis à PAI*	Repas AS** mercredi
1.015 €	785 €	545 €	288 €	215 €	215€

* Sur projet d'accueil individualisé uniquement

** Réservé à l'association sportive

ETUDE ET PERISCOLAIRE

ASSURANCE REPOUNDANT FINANCIER

Tarif par élève

Périscolaire école 5 jours / semaine	Etude collège 3jours / semaine
Tarif selon inscription	573 € annuel

Maternelle	34.30€
Ecole ou collège	30.30€

ENGAGEMENT DES RESPONSABLES LEGAUX

Monsieur et/ ou Madame.....

Père et/ou Mère ou représentant légal,

Inscrit (vent).....à Saint Joseph du Parchamp.

S'engage(nt) à :

1/ Payer les frais de scolarité et de demi-pension.

2/ Accepter le traitement des données personnelles. **Oui** **Non**

3/ Accepter le transfert de données utiles à l'A.P.E.L **Oui** **Non**

4/ Accepter le prélèvement en cas de dégradation du matériel de l'établissement.

Fait àle.....2018

Signature obligatoire des parents ou des responsables légaux

Année scolaire 2018/2019

Calcul de la scolarité

Feuille à retourner renseignée avec le premier versement au plus tard le jour de la rentrée

NOM :

Adresse:

Tel :

Tel mobile :

Messagerie ☒ :

CALCULEZ VOTRE PREMIER VERSEMENT

	1° enfant	2° enfant	3° enfant	4° enfant
Nom de l'enfant				
Prénom de l'enfant				
Scolarité				
Remise famille nombreuse à déduire	-	-	-	-
Demi-pension				
Assurance répondant financier				
Etude Collège				
Acomptes versés (200€ par enfant)	-	-	-	-
Cotisation Volontaire A.P.E.L: 22€ *				
Total par enfant	A=	B=	C=	D=
TOTAL annuel : A+B+C+D				

* Voir document joint

REGLEMENT :

- Prélèvement annuel :

Total annuel

Ou - 3 prélèvements trimestriels :

Total général annuel divisé par 3

Ou - 9 prélèvements mensuels.....

Total général annuel divisé par 9

La facture, que vous recevrez fin septembre, reprendra ces éléments et tiendra compte de ce premier versement. Eventuellement, une facture complémentaire vous parviendra ultérieurement.

Fait à _____ le _____
 Signature des parents ou responsable légal

Année 2018/ 2019

INSCRIPTION à la DEMI-PENSION

DEMI-PENSIONNAIRE

Cocher les jours de demi-pension:

NOM Prénom :

Classe :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NOM Prénom :

Classe :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NOM Prénom :

Classe :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

NOM Prénom :

Classe :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

EXTERNE

Pour les élèves externes tous les jours, merci de renseigner les rubriques suivantes

NOM Prénom :

Classe :

NOM Prénom :

Classe :

NOM Prénom :

Classe :

NOM Prénom :

Classe :

CARTE D'IDENTITE SCOLAIRE ET DE RESTAURANT

Une carte d'identité scolaire est attribuée aux élèves. Elle permet de contrôler la sortie des collégiens et le passage au restaurant de tous les élèves demi- pensionnaires.

Attention

Les jours de repas définis en début d'année **ne sont pas substituables**. Des modifications peuvent être demandées en début de trimestre à l'Economat. Le remplacement de la carte qui matérialise la modification est alors facturé **10€**.

Nous vous demandons de bien vouloir **renseigner la feuille jointe** en précisant les jours de repas pour chacun de vos enfants demi-pensionnaires et de nous la retourner **au plus tard le 5 septembre**.

Repas occasionnels :

Vous pouvez effectuer un le paiement via école directe.

Tarif des repas supplémentaires:

A l'unité : 8€

Oublis de cartes :

Les élèves ayant oublié leur carte se présentent au bureau de la vie scolaire à l'heure du repas.

L'absence de carte répétée entraîne une sanction.

Perte ou détérioration de la carte :

La carte d'identité scolaire doit être conservée avec soin.

Toute modification ou altération entraîne le remplacement de la carte facturée 10 €

DISPOSITIONS SPECIFIQUES A L'ECOLE

Activités périscolaires (Garderie, Etude et Activités)

Inscriptions début septembre Auprès de Mlle Véronique MARLOT
(secretariatecole@sjparchamp.org).

Envoi du fichier par mail à tous les parents, à la rentrée.

Les inscriptions se font par retour du document.
Le règlement sera effectué par prélèvement tous les trimestres.

La facture sera émise par l'économat.

Le 1^{er} trimestre débutera le 17 Septembre.

DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU COLLEGE

Inscription à l'étude

L'inscription à l'étude est un forfait annuel.

La désinscription en cours d'année n'entraîne pas de remboursement.

J'inscris mon enfant à l'étude

(Cocher les jours souhaités)

Lundi

Mardi

Jeudi

Inscription à l'association sportive

J'inscris mon enfant à l'association sportive :

Football 280€

Tennis de table 160€

Badminton 160€

Inscription au déjeuner du mercredi 215€